

PLAN D'ASSAINISSEMENT PAR SOUS-BASSIN HYDROGRAPHIQUE (P.A.S.H.)
Sous-Bassin Hydrographique de l'OURTHE

P.A.S.H. REALISE PAR LES ORGANISMES D'EPURATION AGREES CONCERNES :

- aide** Association Intercommunale pour le Dévergement et l'Épuration des communes de la Province de Liège
- AIVE** Association Intercommunale pour la Valorisation de l'Eau en Province de Luxembourg
- LIVIEU** Intercommunale Namuroise de Services Publics

PASH DRESSE PAR :

- La Société Publique de Gestion de l'Eau (S.P.G.E.)
- Par délégation pour délivrance de copie conforme,

Namur, le 10 NOV. 2005

Le Ministre de l'Agriculture, de la Pêche, de l'Environnement et du Tourisme
Le Ministre-Président

Benoît LUTEN **Eric DI RUPO**

Feuille n° 8/45 Echelle : 1/10 000

Informations gérées par la S.P.G.E. :

REGIMES D'ASSAINISSEMENT

Assainissement collectif, précisé selon les affectations au PDS (*)

de 2.000 EH et plus (Ia)

habitat ou équip. communautaire	aménagement collectif	loisir	activité indus. ou artisanale
de moins de 2.000 EH (Ib)			

Assainissement autonome

Assainissement autonome (II)

habitat ou équip. communautaire	aménagement collectif	loisir	activité indus. ou artisanale
---------------------------------	-----------------------	--------	-------------------------------

Assainissement autonome communal (Ib)

habitat ou équip. communautaire	aménagement collectif	loisir	activité indus. ou artisanale
---------------------------------	-----------------------	--------	-------------------------------

Assainissement transitoire (III)

habitat ou équip. communautaire	aménagement collectif	loisir	activité indus. ou artisanale
---------------------------------	-----------------------	--------	-------------------------------

Zone urbanisable au PDS (*) dont l'assainissement est pris en charge dans un autre sous-bassin
(*) PDS : plan de secteur

RESEAU DE COLLECTE ET D'EGOUTTAGE

Cas généraux

- existant
- adjugé ou en construction
- à réaliser

Station de pompage

- Collecteur sous pression
- Collecteur gravitaire
- Egout sous pression
- Egout gravitaire

Cas particuliers

- A diagnostiquer - A rénover
- Fossé ou aqueduc transportant des eaux usées
- Eau de surface ayant fonction de collecteur
- Canalisation spécifique en assainissement autonome
- Canalisation d'eau claire existante
- Canalisation d'eau claire à réaliser

TRAITEMENT DES EAUX USEES

Station d'épuration

- Station publique
- Station à statut particulier

AUTRES PROBLEMATIQUES

Dévergement - Exhaure

- Station de pompage
- Bassin d'orage

Informations externes à la S.P.G.E. :

SOURCE DGRNE

Eaux souterraines (Mise à jour : 1/06/2005)

- Captage public
- Zones de protection de captage arrêtées
- Prévention rapprochée (Ila)
- Prévention éloignée (Ilb)
- Surveillance (III)

Eaux de surface (Mise à jour : 0/06/2005)

- Navigable
- 30ème catégorie
- 28ème catégorie
- non classé
- Cours vôtés

Zone de baignade (Mise à jour : 1/06/2004)

- Point ou zone de baignade
- Zone amont de baignade (cours d'eau)

Donnée environnementale (Mise à jour : 2/03/2005)

- Natura 2000

Limite naturelle :

- Sous-bassin hydrographique

SOURCE DGATLP

Plan de secteur (Mise à jour : 20/1/2004)

Les zones où s'appliquent les différents régimes d'assainissement sont basées sur la base de données des plans de secteur. Les zones destinées à l'urbanisation reprises au PASH n'engagent en rien la responsabilité de la DGATLP. L'utilisation de nouveaux fonds de plans IGN peut entraîner des imprécisions quant aux zones destinées à l'urbanisation.

Limite administrative

- Limite communale

SOURCE IGN

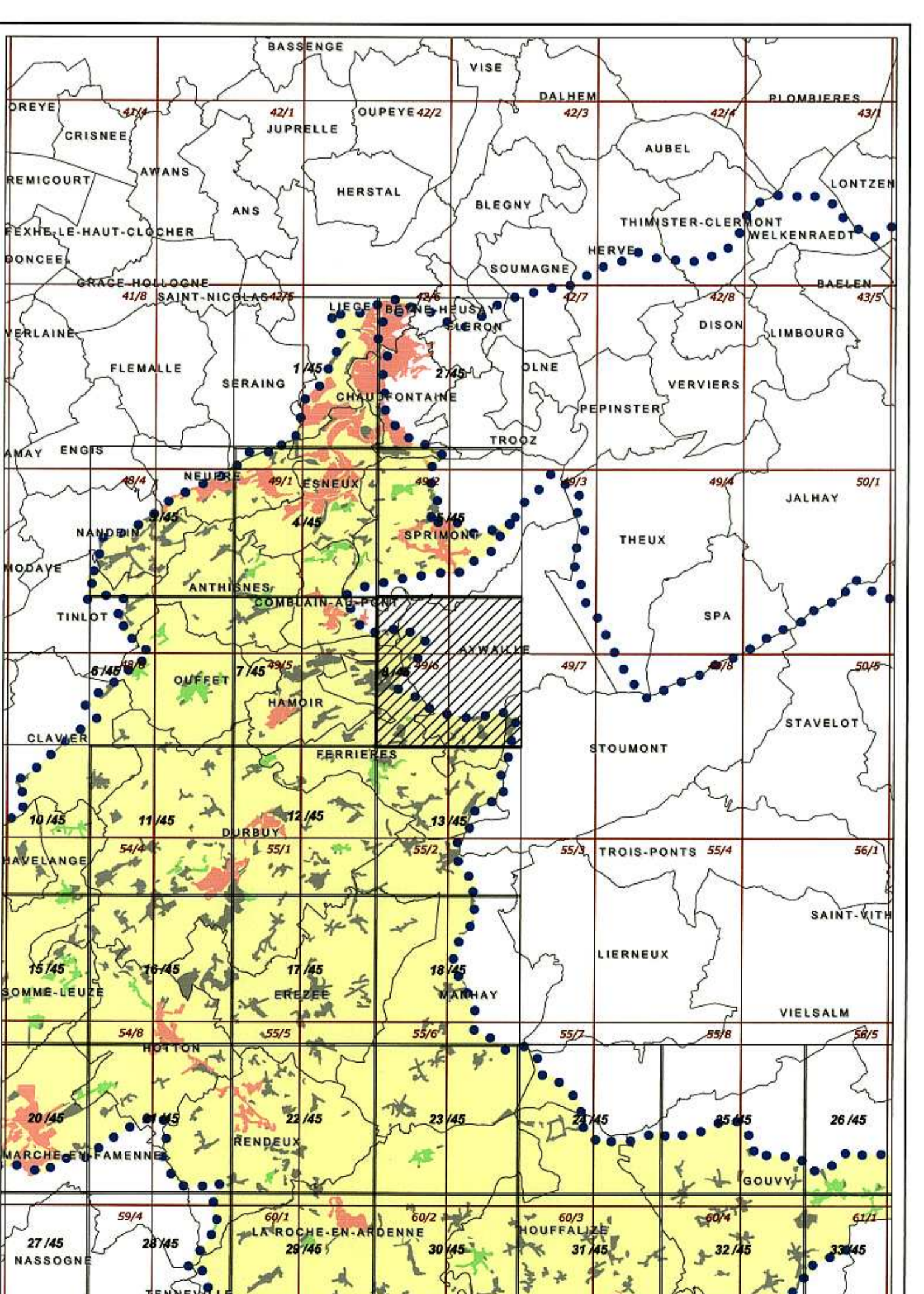
Fond de plan IGN (Mise à jour : 25/07/2005)

40/1 Limite de planche IGN (1/10.000)

Point ou zone de baignade

Autorisation de reproduction : convention TS 03394

Origine des données cartographiques : MTR-DGRNE - MTR-DGATLP - IGN
Traitement des données : OEG et SPGE



Société Publique de Gestion de l'Eau (SPGE)
Siège Administratif provisoire : 14/16, Avenue de Stassart - B-5000 NAMUR - Tél : 081 251 930
Siège Social : 46, Rue Laureau - B-4800 VERVIERS - Tél : 087 324 400
http://www.spge.be - Email : carto@spge.be